

par le prédicat ; nous l'appelons *le sujet*. Dans la pensée exprimée par *le lièvre court*, *le lièvre* représente le sujet.

Mais le prédicat n'est point un organe simple ; il comprend à la fois une idée de phénomène et le rapport qui la lie à une idée d'être ; sans ce rapport, il n'y aurait point de prédicat. Dans notre exemple *le lièvre court*, le prédicat *court* exprime : 1o. l'idée de phénomène représentée par le radical *court* ; 2o. le rapport représenté par la flexion *t*, et que nous appelons *rapport prédicatif*.

Les organes de la proposition correspondent exactement à ceux de la pensée, et, pour abrégé, nous leur laissons les mêmes noms. Dans le *le lièvre court*, *court* est le prédicat, *le lièvre* est le sujet, le *t* final de *court* est le rapport prédicatif. Dans *le corbeau vole*, *vole* est le prédicat, *le corbeau* est le sujet, le final de *vole* est le rapport prédicatif.

L'expression de la pensée la plus simple peut se présenter sous une autre forme ; on dira par exemple, *le corbeau est noir*, *le soleil est chaud* ; dans ces exemples nous retrouvons : 1o. l'idée principale, celle du phénomène observé, et qu'expriment les mots *noir*, *chaud* ; 2o. l'idée de l'être dans lequel se manifeste le phénomène, *le corbeau*, *le soleil* ; 3o. le rapport qui lie le phénomène à l'être, et qui est ici exprimé par un mot particulier *est*. Ainsi, dans ces exemples, nous avons encore : d'abord, le prédicat *est noir*, *est chaud*, puis le sujet : *le corbeau*, *le soleil* enfin le rapport prédicatif : *est*.

Nous devons encore parler d'une troisième forme sous laquelle se présente l'expression de la pensée la plus simple, bien qu'elle suppose chez l'homme qui l'emploie un langage déjà perfectionné et un grand nombre d'observations : ce n'est qu'après avoir observé les phénomènes divers qui existent à la fois dans le pigeon, le merle, le canari, etc., qu'on les a réunis dans l'être de raison qu'on désigne par le nom commun *oiseau* ; mais alors pour décrire un nouvel animal de cette classe, on n'est plus obligé d'en énumérer tous les caractères, et de dire par exemple : le corbeau vole, il pond des œufs, il est emplumé, bipède, etc. ; il suffit de dire : *le corbeau est oiseau* ; et dans cette proposition le mot *oiseau* exprime l'idée de l'ensemble des phénomènes qui se manifestent chez tous les êtres de la classe des oiseaux. Ici, *oiseau* est le prédicat, *le corbeau* est le sujet ; *est* est le rapport prédicatif.

Maintenant, nous avons étudié la pensée la plus simple, celle qui n'a que deux organes : un prédicatif et un sujet ; nous avons reconnu les diverses formes des propositions par lesquelles notre langue exprime cette pensée. Avant d'examiner les pensées d'un organisme plus compliqué, nous étudierons les divers mots employés dans les propositions qui nous sont connues, afin de classer ces mots d'après les fonctions qu'ils ont à remplir.

Dans les propositions : *le lièvre court*, *le corbeau est noir*, les mots *court*, *noir*, expriment tous deux l'idée de phénomène du prédicat ; mais le mot *court*, par sa flexion *t*, exprime en même temps le rapport qui lie l'idée de phénomène à l'idée d'être, tandis que le mot *noir* n'est pas susceptible d'exprimer ce rapport par sa flexion, en sorte que dans la seconde proposition, il est besoin d'un mot particulier *est* pour l'expression du rapport. Les mots qui expriment une idée de phénomène, et qui peuvent en même temps par leur flexion exprimer le rapport prédicatif sont des verbes. Les mots qui expriment une idée de phénomène, mais qui ne sont pas susceptibles d'exprimer par leur flexion le rapport prédicatif, sont des adjectifs (1). Le mot qui sert à exprimer le rapport prédicatif, dans une proposition où l'idée de phénomène est représentée par un adjectif s'appelle *verbe auxiliaire* (2).

(1) La différence entre le verbe et l'adjectif ne consiste pas essentiellement dans la nature du phénomène dont ils expriment l'idée ; ainsi l'on dit : *le soleil brille* et *le soleil est brillant*, et c'est l'idée du même phénomène que la première proposition exprime par le verbe *brille* et la seconde par l'adjectif *brillant*.

(2) Le verbe *être* n'est pas toujours auxiliaire : quelquefois, il est pris dans le sens d'exister, alors il exprime aussi une idée de phénomène, et il est un verbe ordinaire, par exemple, dans la proposition : *Châteaubriand n'est plus*.

Le rapport prédicatif exprimé par la réflexion du verbe, dans la proposition simple, comprend le rapport de personnes, le rapport de nombre et le rapport de temps.

Le rapport des personnes indique quelle est celle des trois personnes grammaticales qui est sujet du prédicat ; il est exprimé par la flexion du verbe et par un mot particulier qui représente le sujet et qui fait connaître s'il est la personne qui parle, celle à qui l'on parle, ou celle de qui l'on parle ; ce mot s'appelle pronom personnel ; exemple : *tu parles*, *tu parles, il parle*. L'emploi du pronom personnel est superflu dans les langues dont les verbes ont une flexion bien caractérisée pour les trois personnes (1).

Le rapport de nombre fait connaître si le prédicat a pour sujet un seul être ou plusieurs êtres : *je parle*, *nous parlons* ; *le lion rugit*, *les lions rugissent*.

Le rapport de temps sert à déterminer le moment où s'accomplit le phénomène du prédicat, soit par rapport à celui où l'on parle : *je lis*, *j'ai lu*, *je lirai*, soit par rapport à celui d'un autre phénomène : *je lisais quand.....* La flexion des verbes de notre langue ne suffit pas pour exprimer tous les rapports de temps ; on y supplée par des mots particuliers qui sont des verbes auxiliaires de temps : *j'ai lu*, *je viens de lire*, *je vais lire*, *j'avais lu ce livre quand vous êtes venu*, *quand j'aurai lu ce livre je vous en parlerai*. Les mots *ai*, *viens*, *vais*, *avais*, *êtes*, *aurai*, sont ici des verbes auxiliaires de temps (2).

Après avoir reconnu les mots qui servent à exprimer le prédicat, nous devons nous occuper de ceux par lesquels la langue représente le sujet. Dans toute pensée, le sujet exprime une idée d'être ; or, tout mot qui représente une idée d'être est un nom ou substantif ; ainsi, les mots *le lièvre*, *le corbeau*, qui servent de sujet aux propositions citées, sont des noms.

On appelle *nom commun* celui qui n'exprime à lui seul que l'idée d'un être déterminé comme espèce, et *nom propre* celui qui exprime à lui seul l'idée d'un être déterminé comme individu.

L'esprit humain considère souvent un phénomène en faisant abstraction des êtres dans lesquels il se manifeste ; alors, il se le représente comme ayant une existence indépendante, il en fait un être, et il lui donne un nom ; on appelle *noms abstraits* ceux qui expriment l'idée abstraite d'un phénomène. *La marche*, *la bonté*, sont des noms abstraits : le premier exprime l'idée abstraite d'une action, le second l'idée abstraite d'une qualité (3).

Dans notre langue, le nom commun est ordinairement accompagné d'un mot qui fait connaître si l'être, dont on parle, est déterminé ou indéterminé parmi ceux de son espèce ; ce mot s'appelle : *article*. *L'article défini* indique que le nom auquel il est joint est pris dans un sens déterminé, soit parce qu'on parle également de chacun des individus de l'espèce comme dans l'exemple : *le corbeau vole*, soit parce que l'on parle d'un être que la suite du discours distinguera de tous les autres de l'espèce comme dans l'exemple : *le corbeau que j'ai pris est blessé*. *L'article indéfini* indique que le nom auquel il est joint exprime l'idée d'un être indéterminé parmi ceux de son espèce, comme dans l'exemple : *un corbeau est venu se percher sur cet arbre*.

Jusqu'ici, nous avons analysé la pensée qui n'a que deux organes, un prédicat et un sujet ; nous avons examiné la proposition qui l'exprime et qui ne renferme également que deux membres ; enfin, nous avons classé les divers mots de cette proposition d'après les fonctions organiques qui leur appartiennent. Mais ce que nous n'avons fait qu'esquisser, l'instituteur le traitera

(1) Le rapport de personne appartient à ce que nous avons appelé le point de vue relatif de la langue ; en effet, il n'existe que dans la logique du langage, et non point dans la logique pure, laquelle ne considère que les rapports des idées entre elles.

(2) Ce n'est que dans la proposition composée qu'on peut étudier tous ces cas du rapport de temps et aborder le rapport du mode.

(3) L'infinitif est une forme particulière du verbe, indépendante de tout rapport prédicatif, et qui exprime aussi l'idée abstraite d'une action ou d'un état. Voilà pourquoi l'infinitif du verbe est souvent employé comme un nom.